



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Villejuif, le 10 janvier 2023

LCL annonce le lancement de 2 émissions obligataires

Dans un contexte d'inflation, de hausse des taux longs, de volatilité et d'instabilité des marchés financiers, LCL propose 2 obligations à destination de ses clients Particuliers, Banque Privée et Gestion de Fortune, en réponse à leurs besoins de diversification et de sécurisation de leurs placements.

Proposées du 10 janvier au 17 février 2023*, ces émissions obligataires sont éligibles au compte-titres avec l'Obligation LCL (Janv 2023) et à l'assurance-vie avec l'Obligation LCL Select AV (Janv 2023).

Ces placements obligataires garantissent un remboursement de l'intégralité du Capital⁽¹⁾ à l'échéance, un rendement supérieur aux obligations d'Etat français et des revenus complémentaires pour la formule éligible au compte-titres.

Obligation LCL (Janv 2023)

- Éligible au compte-titres
- Durée d'investissement de 6 ans
- Versement chaque année d'un coupon de 3.30%
- Remboursement de l'intégralité du Capital⁽¹⁾ si l'Obligation est conservée jusqu'à l'échéance.

Obligation LCL Select AV (Janv 2023)

- Éligible à l'assurance-vie
- Durée d'investissement de 10 ans
- Remboursement au gré de l'émetteur possible chaque année à partir de la 4^{ème} année, en fonction des conditions de marché
- Coupons de 4.75% / an versés au terme
- A la date d'échéance des 10 ans, soit le 07/03/2033, en l'absence d'exercice de l'option de remboursement au gré de l'Émetteur, l'Obligation est remboursée à hauteur du Capital⁽¹⁾ majoré d'un rendement fixe prédéterminé de 4,75% multiplié par le nombre d'années écoulées, soit à 10 ans, 47,50%⁽¹⁾, soit un Taux de Rendement Annuel Brut TRAB⁽²⁾ de 3,96%⁽¹⁾
- Remboursement de l'intégralité du Capital⁽¹⁾ si l'Obligation est conservée jusqu'à l'échéance de 10 ans, ou en cas d'exercice de l'option de remboursement au gré de l'Émetteur à 4, 5, 6, 7, 8 ou 9 ans.

* Sauf clôture par anticipation ou retrait au gré de l'Émetteur et sans préavis.

(1) Hors défaut ou liquidation de l'Émetteur et hors défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la Valeur Nominale de l'Obligation. Le Capital, les gains/pertes ou les rendements sont annoncés hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement et hors frais et fiscalité du compte-titres.

(2) Les TRAB sont calculés sur la période allant du 7 mars 2023 à la date d'échéance concernée.

A propos de LCL

Filiale de Crédit Agricole S.A., LCL banque urbaine est l'une des plus grandes banques de détail en France. LCL a fait de la satisfaction clients sa priorité absolue et ambitionne d'être la banque n°1 en terme de satisfaction d'ici fin 2022. Combinant humain et digital, LCL propose à ses 6 millions de clients particuliers, dont 216 000 clients Banque privée, 380 000 professionnels et 29 900 entreprises et institutionnels, une relation omnicanale forte de ses 1 500 agences au cœur des villes, de ses centres de relation clients à distance « LCL Mon Contact » avec 400 conseillers disponibles par téléphone, de ses sites et applis dont « LCL Mes Comptes » plébiscitée par ses clients. Avec une gamme complète de solutions bancaires/assurances et extra-bancaires, LCL conseille ses clients au quotidien et dans tous leurs projets de vie. Fidèle à sa stratégie de banque urbaine, LCL se mobilise et accompagne également les clients qui veulent agir concrètement et participer à la lutte contre le dérèglement climatique.

Contacts Presse LCL

Julie TERZULLI Tel : 01 42 95 10 61 @ julie.terzulli@lcl.fr

Brigitte NEIGE Tel : 01 42 95 39 97 @ brigitte.neige@lcl.fr